



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-68689>

Département(s) de publication : **75**

Annonce n° **25-68689**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Assemblée nationale

Forme juridique de l'acheteur : Autorité publique centrale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : EXPLOITATION DES INSTALLATIONS AUDIOVISUELLES DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Description : Le présent accord-cadre à bons de commande a pour objet principal l'exploitation des installations audiovisuelles de l'Assemblée nationale, réparties entre le Palais-Bourbon et ses annexes – Paris 7ème. Certaines prestations requièrent des personnels ayant des compétences de maintenance de niveau 1 et/ou 2.

Identifiant de la procédure : f64448c2-c28c-47e6-8798-aa3b6be63c8a

Identifiant interne : 25F033

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 50340000 Services de réparation et d'entretien de matériel audiovisuel et d'optique

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : 126 rue de l'université

Ville : PARIS

Code postal : 75355

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion : Avis

Manquement à des obligations liées à des motifs d'exclusion purement nationaux :

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : EXPLOITATION DES INSTALLATIONS AUDIOVISUELLES DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Description : Le présent accord-cadre à bons de commande a pour objet principal l'exploitation des installations audiovisuelles de l'Assemblée nationale, réparties entre le Palais-Bourbon et ses annexes – Paris 7ème. Certaines prestations requièrent des personnels ayant des compétences de maintenance de niveau 1 et/ou 2.

Identifiant interne : 25F033

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 50340000 Services de réparation et d'entretien de matériel audiovisuel et d'optique

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : 126 rue de l'Université

Ville : PARIS

Code postal : 75355

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Informations complémentaires : Le présent accord-cadre à bons de commande a pour objet principal l'exploitation des installations audiovisuelles de l'Assemblée nationale, réparties entre le Palais-Bourbon et ses annexes – Paris 7ème. Certaines prestations requièrent des personnels ayant des compétences de maintenance de niveau 1 et/ou 2. L'accord-cadre a une durée de 24 mois à compter du 1er octobre 2025 ou de sa date de notification si celle-ci est postérieure. Il est reconductible expressément une fois pour la même durée. Sa durée totale maximum est de 48 mois. La décision de reconduction est notifiée au titulaire au moins 3 mois avant son expiration par lettre recommandée avec accusé de réception. Le titulaire ne peut pas refuser la reconduction. L'accord-cadre débute par une période de recouvrement avec le titulaire sortant courant à compter du 1er octobre 2025 ou de la date de notification de l'accord-cadre, si celle-ci est postérieure, jusqu'au 31 octobre 2025 inclus. Les prestations d'exploitation commencent à compter du 1er novembre 2025. Les prestations à la charge du titulaire sont décrites

dans le cahier des clauses techniques particulières (CCTP) et ses annexes. L'acheteur pourra recourir à la procédure négociée sans publicité ni mise en concurrence pour la réalisation de prestations similaires à celles du présent accord-cadre, tel que prévu par l'article R. 2122-7 du CCP (code de la commande publique), sans que cela n'amène au dépassement du montant maximum de l'accord-cadre. Les lieux d'exécution des prestations sont indiqués à l'article 2.2 du CCTP (cahier des clauses techniques particulières). La visite de site de l'Assemblée nationale avant la remise des offres est obligatoire. Les visites seront communes. La durée de la visite est estimée à 1 heure. Les date et heure de la visite sont mentionnées sur la page de garde du règlement de la consultation (RC). La demande d'inscription à la visite s'effectue à l'aide du formulaire figurant en annexe 4 du RC. Valeur maximale de l'accord-cadre : 4 166 666 euros HT.

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 4,166,666 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Critères de sélection : capacité économique et financière : Cf. règlement de la consultation. Capacité technique et professionnelle : Cf. règlement de la consultation

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Nom : Cf. règlement de la consultation

Description : Coefficient 60

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 21/07/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 5 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :

Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Paris

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Assemblée nationale

Numéro d'enregistrement : 11000001500013

Adresse postale : 126 rue de l'université

Ville : PARIS

Code postal : 75355

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : dacp@assemblee-nationale.fr

Téléphone : 0140636000

Adresse internet : <https://www.assemblee-nationale.fr/>

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Profil de l'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Paris

Numéro d'enregistrement : 17750005500013

Adresse postale : 7 rue de Jouy

Ville : PARIS 4

Code postal : 75181

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse internet : <https://paris.tribunal-administratif.fr/>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : e5d2fac2-1fbd-4199-a8f6-a2601cef975f - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 18/06/2025 à 13:32

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 18/06/2025